

Notice de montage et d'utilisation



Cette notice doit être tenue constamment à portée de main du personnel chargé de l'intervention. Nous tenons d'autres exemplaires à votre disposition.

Informations concernant à cette notice

Date de rédaction

deuxième édition : 03.2013

Droit de propriété

Tous les droits de propriété industrielle pour cette notice appartiennent au groupe TRACTEL.

Adresse du fabricant

TRACTEL Greifzug GmbH
Scheidtbachstraße 19-21
51469 Bergisch Gladbach / Allemagne
Postfach 20 04 40
51434 Bergisch Gladbach / Allemagne
Téléphone : +49 (22 02) 10 04-0
Télécopie : +49 (22 02) 10 04-50 + 70

Sommaire

1. Définitions et symboles utilisés

1.1 Définitions	3
1.2 Symboles utilisés	3
1.3 Consignes de sécurité.....	4

2. Présentation

2.1 État et constituants d'une livraison.....	5
2.1.1 État de livraison	5
2.1.2 Volume de livraison	5
2.1.3 Documentation	5
2.2 Description du produit.....	5
2.2.1 Utilisation normale.....	5
2.2.2 Fonctionnement	5
2.2.3 Limites du système	6
2.3 Réglementations et prescriptions	6
2.3.1 Mise en service	6
2.3.2 Entretien et contrôle.....	6
2.3.3 Prescriptions légales	6

3. Composants du système

3.1 Vue du système	
3.1.1 Vue du système installé sur un poteau rond	7
3.1.2 Vue du système installé sur une mur	7
3.2 Composants	8
3.2.1 Éléments d'échelle	8
3.2.2 Fixations.....	8
3.2.2 Clé à douille	8
3.3 Caractéristiques techniques et poids	8
3.4 Coulisseaus AL-D et Grip.....	9

4. Autres accessoires

4.1 Équipements de protection individuelle contre les risques de chutes	9
---	---

5. Liste de contrôle

.....	9
-------	---

6. Installation et entretien

6.1 Indications importantes pour le montage du système AL2 MOBIL	9
6.2 Outillage et matériel nécessaires	9
6.3 Contrôle de la livraison	9
6.4 Mise en place d'une installation	10
6.4.1 Montage des fixations	10
6.4.2 Mise en place des éléments inférieurs	10
6.4.3 Mise en place des éléments intermédiaires.....	10
6.4.4 Mise en place des éléments supérieurs	10
6.5. Contrôle avant la première mise en service	10

7. Utilisation

.....	11
-------	----

8. Sauvetage

.....	11
-------	----

9. Utilisation conforme et non-conformes, managements prévisibles

9.1 Utilisation conforme.....	11
9.2 Utilisation non-conformes et managements prévisibles.....	11

10. Démontage du système d'échelles

.....	12
-------	----

11. Transport et stockage du système d'échelles

.....	13
-------	----

12. Entretien et remise en état

.....	13
-------	----

13. Commandes de composants

.....	13
-------	----

14. Annexe : Liste de contrôle

Déclaration de conformité.....	15
--------------------------------	----

1. Définitions et symboles utilisés

1.1 Définitions

Les termes dans cette notice et leurs significations:

«Ligne de vie verticale»: Equipement de sécurité comprenant les éléments d'échelle et composants du système

«Expert»: **Personne qualifiée** qui sur la base de sa formation technique et de son expérience, possède des connaissances suffisantes dans le domaine des installations d'ancrage et qui est familiarisée avec la réglementation nationale correspondante en matière de sécurité du travail, les prescriptions de prévention des accidents, les directives et les réglementations générales d'autres pays membres de l'Union Européenne, de manière à pouvoir évaluer l'état technique et l'utilisation conforme des installations concernées

«Utilisateur»: Personne ou département responsable de l'utilisation du produit pour laquelle il est prévu

«Monteur»: Personne ou service responsable du montage des éléments jusqu'à la mise en service, du démontage et du transport pour le stockage.

«EPI»: Équipements de protection individuelle tels que par ex. chaussures de sécurité, gants etc...

«EPI contre les risques de chutes»: Équipements de protection individuelle contre les chutes tels que par ex. harnais de sécurité, longes de sécurité etc...

1.2 Symboles utilisés

Les termes dans cette notice et leurs significations:

Symbole	Mot de signalisation	Signification	Dommmages possibles en cas de non-observation
INDICATIONS DE SÉCURITÉ			
	Danger	Grave danger imminent ou éventuel:	Mort, blessures graves ou légères !
	Attention	Situation éventuellement dangereuse:	Dégats matériels sur l'équipement ou son environnement
OBLIGATIONS			
	Aucun	Indication pour la consignation / documentation par écrit	Aucun
	Aucun	Consigne pour le port obligatoire de l'équipements de protection individuelle contre les risques de chutes (EPI)	Mort, blessures graves ou légères !
	Aucun	Consigne de lecture de la documentation	Mort, blessures graves ou légères !
Autres consignes			
	Important	Important ! Conseils pratiques et utiles pour optimiser le travail	Aucun

1.3 Consignes de sécurité



Danger

Mort, blessures graves ou légères, en cas de manipulation non conforme

☐ Suivez toutes les instructions indiquées dans cette notice

- a) Uniquement les personnes averties doivent être chargées du montage et/ou de l'utilisation de la ligne de vie verticale et de sa fixation. Ces personnes doivent être chargées par l'entrepreneur pour effectuer les dits travaux par l'entrepreneur.
- b) Le personnel chargé des travaux doit être de 18 ans et en bonne santé. Il doit avoir pris connaissance et compris les directives de prévention contre les accidents ainsi que cette notice. Il sera instruit et formé dans l'utilisation des EPI contre les risques de chute utilisés. 
- c) Un exemplaire de la notice de montage et d'utilisation sera remis et toujours accessible au personnel chargé du travail avec l'équipement en question.
- d) Si plus d'une personne est chargée du travail en question, l'entrepreneur nommera un responsable de l'exécution ayant pouvoir d'injonction.
- e) **Pendant l'utilisation toutes les personnes utiliseront la ligne de vie verticale, en portant un EPI contre risques de chutes**, relié au coulisseau antichute. 
- f) Pour réagir en cas d'urgences pendant les activités, le port de moyen de télécommunication, par ex. téléphone portable, est indispensable.
- g) Utiliser les lignes de vie verticales et coulisseaux uniquement dans un parfait état.
- h) Avant de commencer le montage et/ou l'utilisation, contrôler l'intégralité et le bon état de la livraison.
- i) L'opérateur doit être de par son état physique et mental en mesure de pouvoir effectuer des travaux en hauteur.
- j) Avant le montage et/ou l'utilisation il doit être garanti que la structure recevant l'installation offre une résistance suffisante.
- k) Si, **pendant l'intervention**, des défauts ou des altérations apparaissent ou surviennent des circonstances allant à l'encontre des mesures de **sécurité** :
interrompre immédiatement les travaux et informer le responsable de chantier ou l'entrepreneur !
- l) La mise en service de composants endommagés est interdite et doivent être substitués.
- m) Suite à une remise en état d'éléments majeurs ou substitution de composants **un expert devra constater et confirmer la sécurité de fonctionnement de l'installation avant la remise en service.**
- n) Avec l'utilisation d'éléments autres que ceux d'origine du fabricant expire la garantie du constructeur, ainsi que la certification CE.
- o) Des changements, compléments ou modifications de composants sans autorisation écrite du fabricant sont interdits.
- p) Pour tous les préjudices résultants du non respect des points susmentionnés, le fabricant se dégage de toute responsabilité.
- q) Le montage et la mise en service sont interdits par vent fort ou présence de rafales de vent.
- r) Nous recommandons de limiter l'utilisation des systèmes en question à une hauteur maximum de 12m. Au-delà, leur maniabilité est limitée.
- s) En cas de gel important ou formation de glace rapide, le montage et l'utilisation sont interdits.

Fig. 1

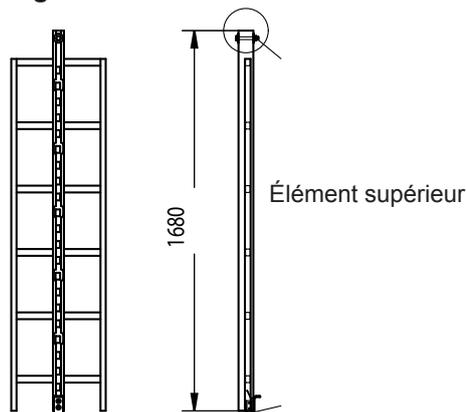


Fig. 2

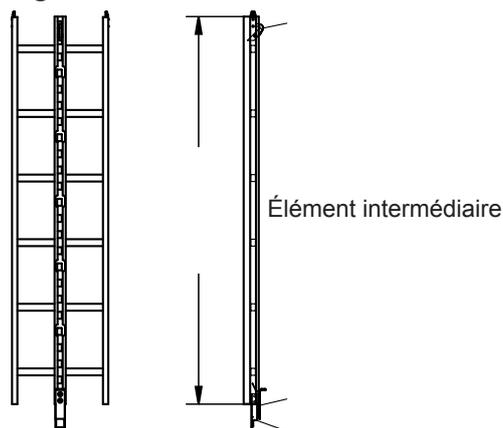


Fig. 3

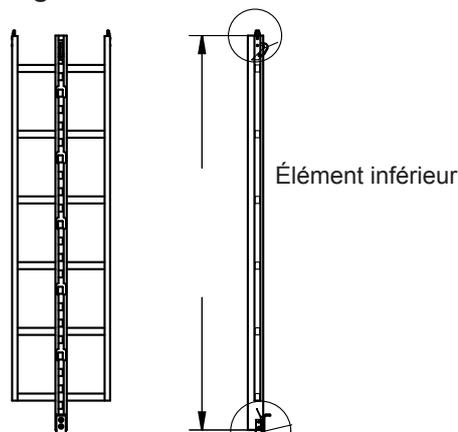
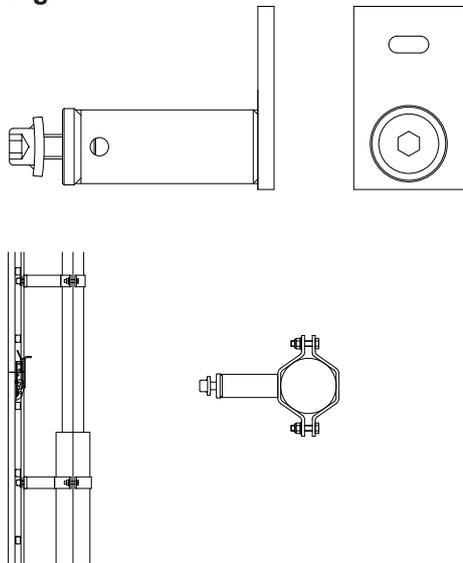


Fig. 4



2. Présentation

2.1 État et constituants d'une livraison

2.1.1 État de livraison

Les jonctions connectrices et blocages sont prémontés sur les éléments d'échelle. Les fixations seront montés à part et au paravant et restant à demeure sur la structure.

2.1.2 Volume de livraison

Suivant la configuration du système requis les composants suivants feront partie de la livraison:

- Échelle supérieure (Fig. 1)
- Échelle intermédiaire (Fig. 2)
- Échelle inférieure (Fig. 3)
- Fixations (Fig. 4)

2.1.3 Documentation

Les documents suivants sont fournis à la livraison avec la ligne de vie verticale:

- Notice de montage et d'utilisation avec la liste de contrôles
- Déclaration de conformité

2.2 Description du produit

2.2.1 Utilisation normale

Le système d'échelle antichute FABATM AL2 MOBIL a été développé pour monter à la verticale tout en se protégeant contre les risques de chutes.

Il est transportable et est accroché et fixé sur les fixations installées sur la structure. Les fixations restent à demeure sur la structure et les échelles sont habituellement uniquement mise en place pour la durée de l'intervention.

2.2.2 Fonctionnement

Le système AL2 MOBIL est composé de différents éléments d'échelle, de conception similaire aux éléments d'échelles du système AL2 «standard». Les éléments d'échelles sont placés et fixés au niveau des découpes dans le dos du montant central directement sur les fixations se trouvant sur la structure. Les fixations restent à demeure. Chaque élément d'échelle est équipé selon la version (inférieure, intermédiaire ou supérieure), d'un cliquet bloqueur ou d'un blocage fixe en haut ou d'une jonction connectrice en bas.

Les éléments d'échelle doivent être fixés sur les fixations en place prémontées sur la structure.

2.2.3 Limites du système

La ligne de vie verticale FABA™ AL2 MOBIL est étudiée exclusivement pour la protection contre les chutes des utilisateurs qui montent à la verticale. Le transport et la montée de charges dans la ligne de vie verticale sont interdits.

Nous recommandons d'utiliser le système FABA™ AL2 MOBIL jusqu'à une hauteur maximum de 12 m. Au-delà, sa maniabilité est limitée.

2.3 Réglementations et prescriptions

2.3.1 Mise en service

Le système FABA™ AL2 MOBIL doit être contrôlé et validé après un montage conforme. Les résultats du contrôle doivent être notés dans la liste de contrôle en annexe.

En outre, les dispositions et les réglementations légales mentionnées sous 2.3.3. sont valables. Si existantes, respecter également les réglementations et prescriptions nationales en vigueur.

2.3.2 Entretien et contrôle

L'entretien et les réparations ne peuvent être effectués que par une société du groupe TRACTEL. Les contrôles périodiques doivent être réalisés par un expert. Les résultats du contrôle doivent être notés dans la liste de contrôle en annexe (cf. Définitions et Chapitre 12).

2.3.3 Prescriptions légales

CEE 89/686	Directive du Conseil pour les équipements de protection individuelle
EN 353-1	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Antichutes mobiles incluant le support d'assurage rigide
EN 354	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Longes
EN 355	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Absorbeurs d'énergie
EN 358	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Systèmes de maintien au travail
EN 361	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Harnais d'antichute
EN 362	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Connecteurs
EN 363	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Systèmes d'arrêt des chutes
EN 364	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Méthodes d'essai
EN 365	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage

3. Composants du système

3.1 Vue du système

3.1.1 Vue du système installé sur un poteau rond (Fig. 6)

3.1.2 Vue du système installé sur un mur (Fig. 5)

Fig. 5

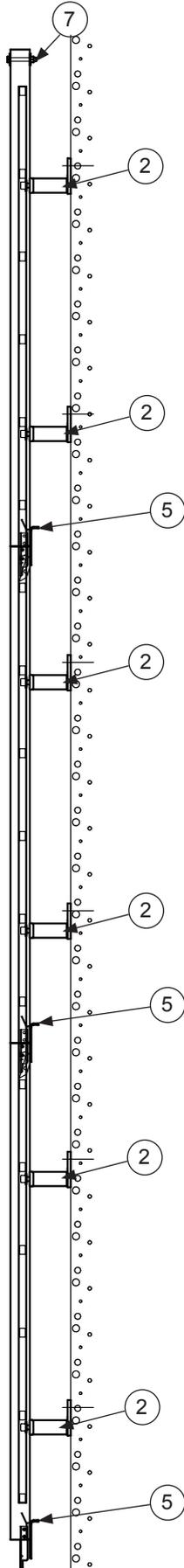
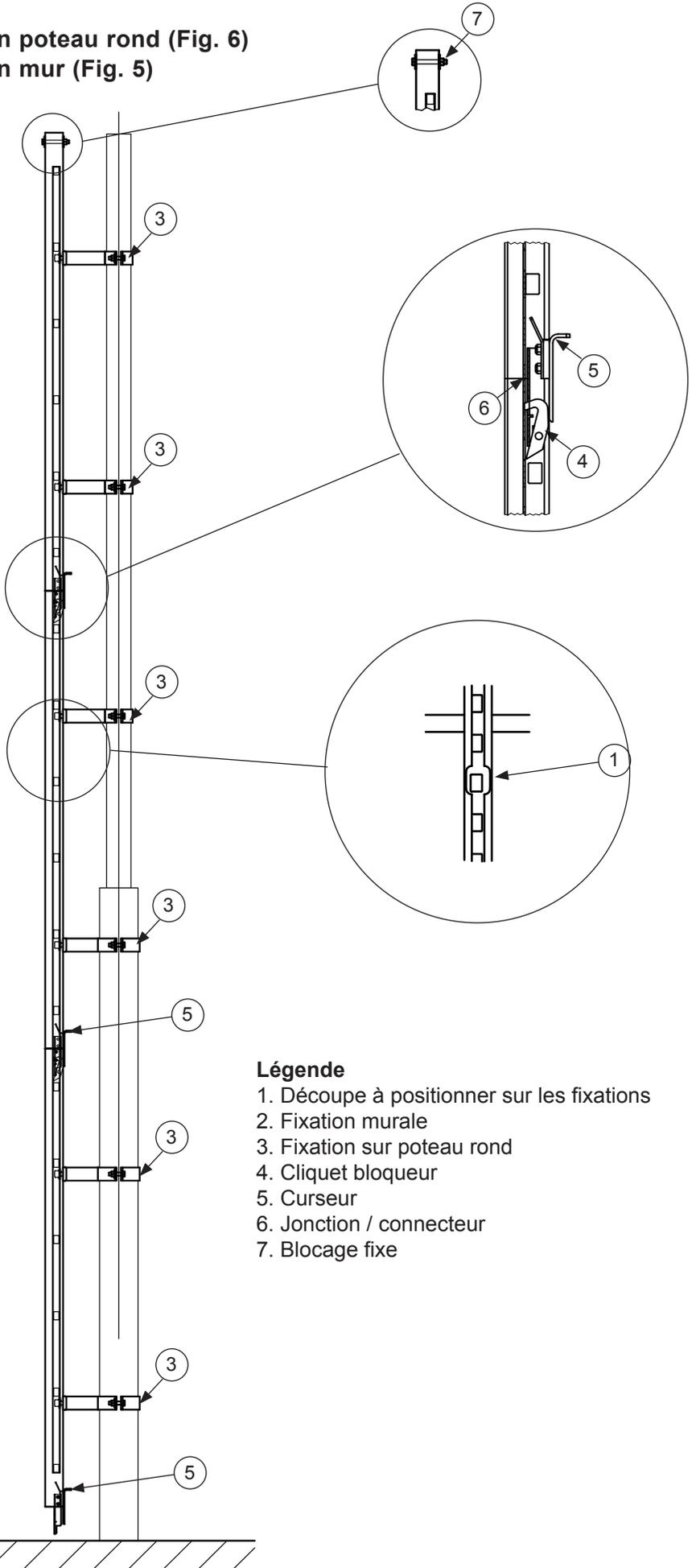
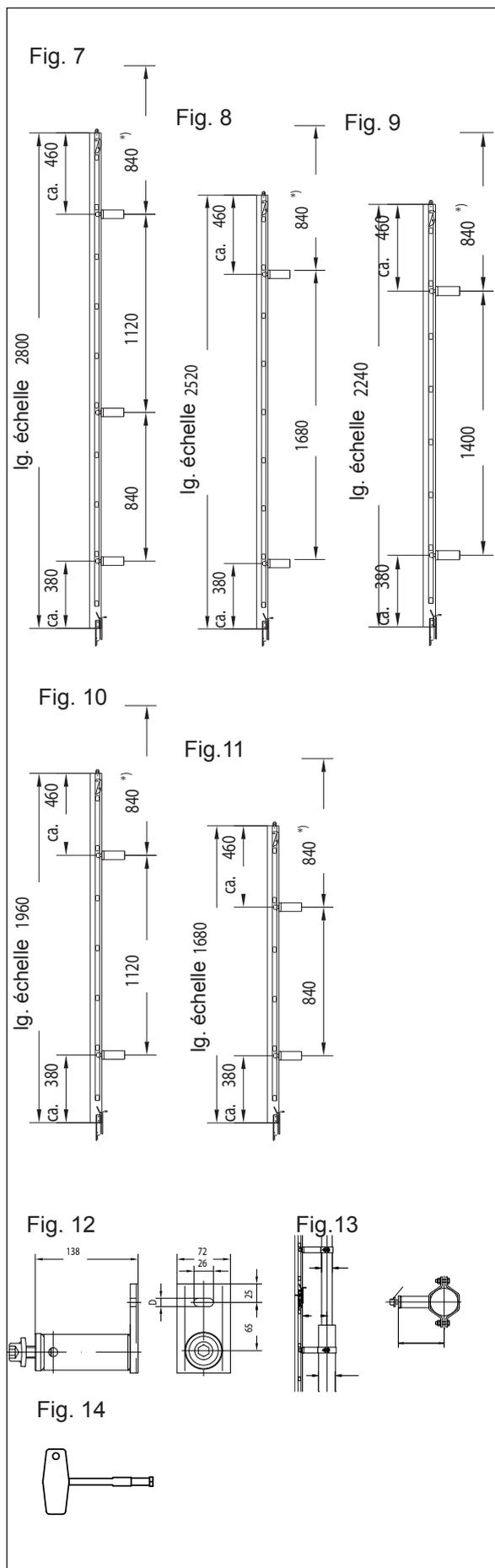


Fig. 6



Légende

1. Découpe à positionner sur les fixations
2. Fixation murale
3. Fixation sur poteau rond
4. Cliquet bloqueur
5. Curseur
6. Jonction / connecteur
7. Blocage fixe



3.2 Composants

3.2.1 Éléments d'échelle

a) Version inférieure:

- Longueur 2800, 2520, 2240, 1960 ou 1680 mm
- Extrémité inférieure avec connecteur et curseur
- Extrémité supérieure avec cliquet bloqueur à verrouillage automatique

Matériau : Aluminium

Poids : Longueur 1680 mm: 6 kg (Fig. 11)
 Longueur 1960 mm: 7 kg (Fig. 10)
 Longueur 2240 mm: 8 kg (Fig. 9)
 Longueur 2520 mm: 9 kg (Fig. 8)
 Longueur 2800 mm: 10 kg (Fig. 7)

b) Version intermédiaire:

- Longueur 1680 mm ou 1960 mm
- Extrémité inférieure avec connecteur et curseur, dans lequel le cliquet bloqueur vient s'enclencher
- Extrémité supérieure avec cliquet bloqueur à verrouillage automatique

Matériau: Aluminium

Poids: Longueur 1680 mm: 6 kg (Fig. 11)
 Longueur 1960 mm: 7 kg (Fig. 10)

c) Version supérieure:

- Longueur 1680 mm (Fig. 11)
- Extrémité inférieure avec connecteur et curseur, dans lequel le cliquet bloqueur vient s'enclencher
- Extrémité supérieure avec blocage fixe

Matériau: Aluminium

Poids: 6 kg

3.2.2 Fixations

a) Support de fixation (Fig. 12)

Il se compose d'une pièce soudée (bride avec un étrier d'écartement rond) en acier galvanisé à chaud, et d'un goujon de maintien en inox.

Matériau: Acier, galvanisé à chaud et INOX 1.4571

b) Fixation à collier (Fig. 13)

Elle se compose d'une pièce soudée (tube en acier sur demi-collier) munie d'un goujon de maintien en inox ainsi que du second demi-collier.

Matériau : Acier, galvanisé à chaud et INOX 1.4571

3.2.3 Clé à douille

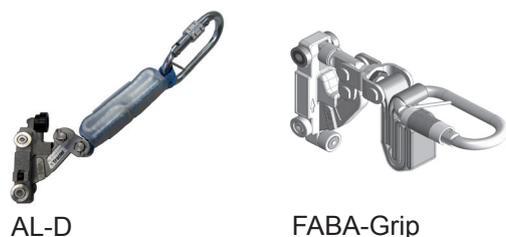
La clé à douille est à utiliser pour serrer les goujons de maintien sur les fixation après l'accrochage des éléments d'échelle. (Fig. 14)

Matériau : Acier, galvanisé à chaud

3.3 Caractéristiques techniques et poids

Les caractéristiques techniques et les poids sont indiqués dans la documentation des différents composants.

Fig. 15



3.4 Coulisseau AL-D ou Grip

Les coulisseaux AL-D ou Grip (Fig. 15) doivent être introduits en bas dans la première échelle montée. Ils servent à sécuriser les personnes. Par coulisseau doit être sécurisé uniquement une seule personne équipée de son EPI contre les risques de chute. Deux personnes au maximum peuvent être sécurisées simultanément dans une même installation du système avec leurs coulisseaux respectifs. Le coulisseau accompagne l'utilisateur sur toute la distance, en le suivant automatiquement.

4. Autres accessoires

4.1 Équipements de protection individuelle contre les risques de chutes

Toute personne qui se trouve sur la ligne de vie verticale doit être sécurisée en permanence par son équipement de protection individuelle contre les chutes. Cet EPI antichute n'est pas obligatoirement livré avec le système en question. Cependant, il doit être conforme à toutes les normes et réglementations concernées. Cet EPI antichute, prévu pour se sécuriser sur la ligne de vie verticale, doit donner la possibilité à l'utilisateur de se déplacer librement et sans restrictions. Il est autorisé de quitter la ligne de vie verticale uniquement à un endroit où il est sécurisé contre les risques de chutes.

5. Liste de contrôle

Tenir à jour une liste de contrôle avec les indications suivantes:

- Contrôles, entretiens et suppressions des défauts

Cette liste de contrôle se trouve en annexe de cette notice, et doit être conservée par l'exploitant de l'installation.

6. Installation et entretien

6.1 Indications importantes pour le montage du système AL2 MOBIL

- La résistance à l'effort de charge doit être certifiée et garantie pour la structure recevant l'installation.
- Les éléments les plus longs de l'échelle doivent être installés à la base du système.
- Le dernier élément d'échelle monté en haut, doit avoir un blocage fixe à son extrémité supérieure.
- Chaque élément d'échelle, doit être fixé au minimum sur 2 fixations prémontées sur la structure.
- Les fixations doivent être alignées à la verticale, c.-à-d. qu'il ne doit pas y avoir de décalage vers la droite ou la gauche.
- Les fixations doivent être mises en place à un intervalle multiple de 280 mm.
- Pendant le montage et le démontage, il est impératif de s'assurer de sa propre sécurité (cf. 6.2).



6.2 Outillage et matériel nécessaires

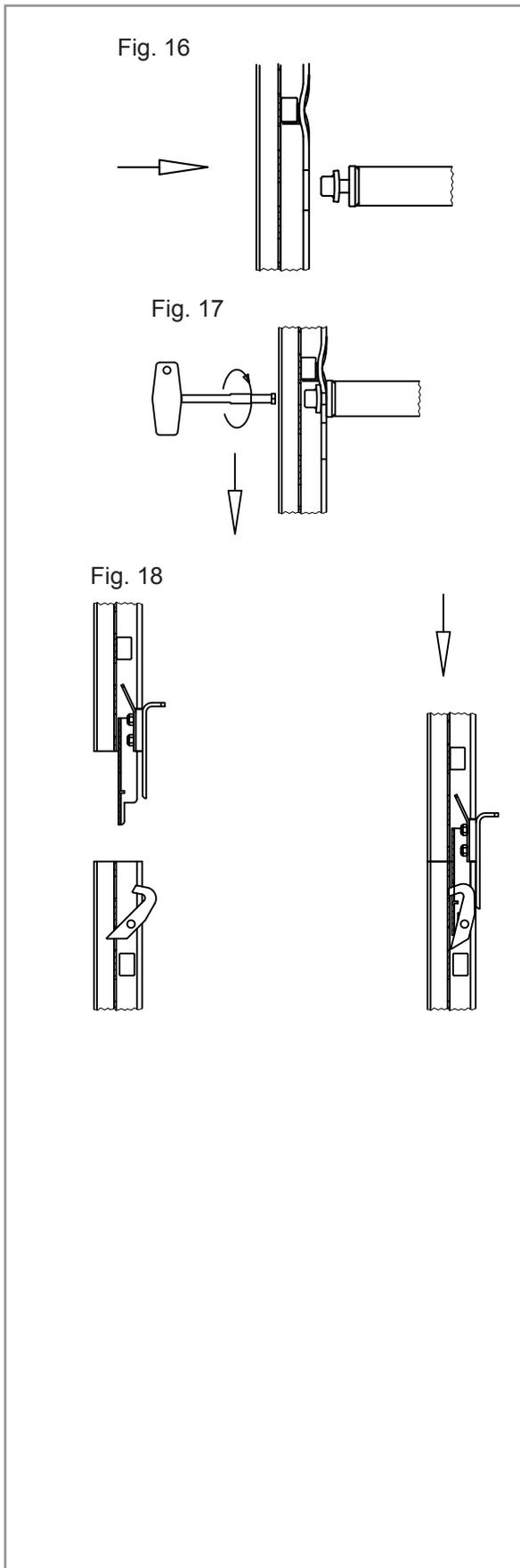
Outillages	Clé à douille de 14 avec poignée Foret FZUB 14x60 Manchon FZE 14
Instruments de mesure	Niveau, mètre à ruban ou pliant
Équipement de protection individuelle contre les chutes pour les monteurs / opérateurs	– Coulisseau FABA type AL-D ou Grip – Harnais de sécurité homologué – Longe de sécurité et système antichute – Longe de maintien – Casque – Gants – Chaussures de sécurité

6.3 Contrôle de la livraison

Avant le montage, vérifier que la livraison soit complète et conforme au bon de livraison.

Les composants ne doivent pas être déformés ni endommagés. Avant de commencer le montage, vérifier les possibilités d'utilisation et de fonctionnement, en contrôlant l'état et le fonctionnement des pièces mécaniques et des éléments soumis à une action manuelle lors de l'utilisation.

Les composants endommagés ne doivent pas être réparés ni utilisés. Ils doivent être remplacés par des pièces d'origine.



6.4 Mise en place d'une installation

6.4.1 Montage des fixations

- La fixation murale (par vissage/chevillage)
Elle doit être fixée sur la structure une cheville homologuée. Pour les structures en béton la qualité minimum requise doit être équivalente ou supérieure à du B25.
- Fixation à collier
Les demi-colliers doivent être placés sur le poteau et serrés avec les deux jeux de vis.
- Les intervalles des fixations doivent être conformes aux indications suivant Fig. 7 – 11.

6.4.2 Mise en place des éléments inférieurs

- Amener l'élément d'échelle à l'oblique sur les fixations inférieures, de manière à ce que les découpes arrière de l'échelle et les goujons de maintien des fixations coïncident à la même hauteur.
- Emmancher l'élément de l'échelle sur les goujons de maintien et le laisser descendre (Fig. 16).
- Les barreaux de l'échelle s'appuient sur les goujons.
- Serrer à la main avec la clé à douille, les goujons sur la fixation pour supprimer leur jeu (Fig. 17).

6.4.3 Mise en place des éléments intermédiaires

- Introduire le coulisseau dans l'élément inférieur de l'échelle.
- Fixer le coulisseau AL-D ou Grip à l'œillet avant 'A' de l'EPI antichute. (EPI: équipement de protection individuelle contre les chutes)
- Monter sur l'échelle et veiller à utiliser les moyens de sécurisation nécessaires pour travaux sur échelle.
- Disposer et emmancher l'élément d'échelle au-dessus du premier élément sur les goujons de maintien des fixations suivantes et le baisser simultanément (Fig. 16); la jonction s'enclenche dans l'échelle du bas.
- Le connecteur à l'extrémité inférieure de l'élément de l'échelle actionne automatiquement le cliquet de l'élément d'échelle se trouvant en dessous (Fig. 18). Le curseur bloque le cliquet de l'élément d'échelle qui est en dessous, et empêche l'enlèvement involontaire de l'élément d'échelle supérieur. À ce moment, le cliquet bloqueur est en position ouverte pour le passage du coulisseau à la jonction. Il est possible de monter sur l'élément d'échelle intermédiaire.
- Desserrer le moyen de sécurisation utilisés sous 3 et monter sur l'élément de fixation supérieur, et visser à nouveau avec la clé à douille, les goujons de maintien des fixations suivantes (Fig. 17). Répéter l'opération pour les autres éléments intermédiaires (6.4.3).

6.4.4 Mise en place des éléments supérieurs

Elle est identique à la mise en place de l'élément intermédiaire (paragraphe 6.4.3). Veiller à ce que l'élément utilisé soit équipée d'un blocage fixe. Le blocage fixe condamne totalement l'extraction du coulisseau de l'élément d'échelle à son sommet.

6.5 Contrôle avant la première mise en service



Documenter par écrit le résultat de ce contrôle et conserver le document.

Un expert effectuera le contrôle en remplissant le formulaire liste de contrôle.

7. Utilisation

Pour monter sur le système antichute, il faut introduire le coulisseau AL-D ou Grip par en bas dans l'élément inférieur de l'échelle. L'EPI contre les risques de chutes porté et habillé conformément aux réglementations par l'opérateur, doit être connecté directement sur le coulisseau. Après cette opération l'utilisateur est en mesure de monter sur le système d'échelle tout en étant protégé contre les risques de chutes.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité et de mise en œuvre en consultant la notice d'utilisation du coulisseau.

8. Sauvetage

Avant de commencer les travaux, établir un plan de sauvetage. Le plan de sauvetage doit être adapté à la situation de travail concrète, et garantir que les mesures et les moyens mis en œuvre garantissent un sauvetage / évacuation de/des victimes dans les 15 minutes. Au delà de cette durée, la/les personnes sont en danger de mort.

9. Utilisation conforme, non-conformes et managements

9.1 Utilisation conforme

Le système en question est conforme au niveau technique, ainsi qu'avec les consignes de sécurité en vigueur au moment de sa mise en circulation dans le cadre d'une utilisation conforme. Au niveau de la conception du système, il n'a pas été possible d'éviter toute utilisation non-conforme prévisible ou dangers résiduels, sans limiter sa fonctionnalité conforme par rapport à l'utilisation pour laquelle il a été prévu.

La communication de dangers se fait par la présence d'avertissements directement appliqués sur le système ou composants et/ou dans la documentation technique.

Le système d'échelle antichute doit être utilisé suivant les prescriptions de la documentation technique. Toutes utilisations non conformes à l'emploi prévu et toutes activités avec le système d'échelle antichute, non décrites dans cette notice, présentent une infraction d'utilisation interdite et se trouvent en dehors des limites légales de responsabilité du fabricant.

Lors du montage et du démontage, ainsi que durant l'utilisation, la présence d'au moins deux personnes sur site doit être garantie.

9.2 Utilisations non-conformes et managements prévisibles

Si le système d'échelle antichute est utilisé conformément aux indications de la documentation technique, sa sécurité est assurée. Toute utilisation non-conforme peut porter atteinte cette sécurité et est interdite:

- Ne jamais sécuriser plus de 2 personnes simultanément sur un même au système d'échelle antichute.
- Ne jamais utiliser un autre antichute ou élément semblable à le coulisseau original FABA™ AL-D ou Grip dans le système antichute.
- Ne jamais tester l'ensemble du système antichute par une chute volontaire.
- Ne jamais essayer de forcer le passage du coulisseau au niveau d'un obstacle se trouvant dans le rail.
- Ne jamais utiliser des éléments d'échelle dont le dernier contrôle périodique remonte à plus de 12 mois. (date du dernier contrôle).
- Le système d'échelle antichute FABA™ ne doit être utilisé que pour un montage d'échelle du bas vers le haut.

10. Démontage du système d'échelles

Le démontage se fait toujours du haut vers le bas.

1. Monter jusqu'à l'élément supérieur de l'échelle. Desserrer les goujons de maintien au niveau des fixations de l'élément d'échelle supérieur avec la clé à douille (Fig. 19).
2. Descendre, jusqu'à ce que le coulisseau soit positionné en dessous du cliquet de l'élément d'échelle se trouvant en dessous.
3. Pousser vers le haut le curseur de l'élément d'échelle supérieur. La jonction connectrice de l'échelle supérieure est ainsi libéré / ouverte. Simultanément sur l'élément d'échelle inférieur, le cliquet bloqueur est activé et empêche la sortie involontaire du coulisseau.
4. Décrocher l'élément supérieur de l'échelle des goujons de maintien (Fig. 20 – 21).
5. Démontez les autres éléments de l'échelle comme indiqué sous les points 1-4.
6. Arrivé au sol et au niveau de l'élément d'échelle inférieur, s'assurer d'une bonne stabilité, déconnecter le coulisseau de l'EPI contre les risques de chutes et l'extraire du rail de sécurité.
7. Finalement, démontez l'élément d'échelle inférieur de la structure.



Pendant toute la durée du démontage, il est impératif de s'assurer par un moyen de sécurité supplémentaire directement sur le poteau.

Fig. 19

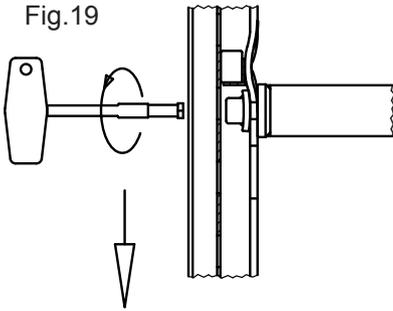


Fig. 20

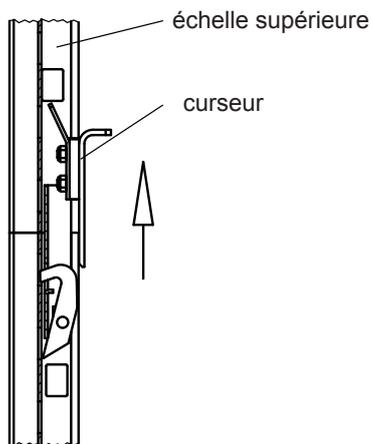
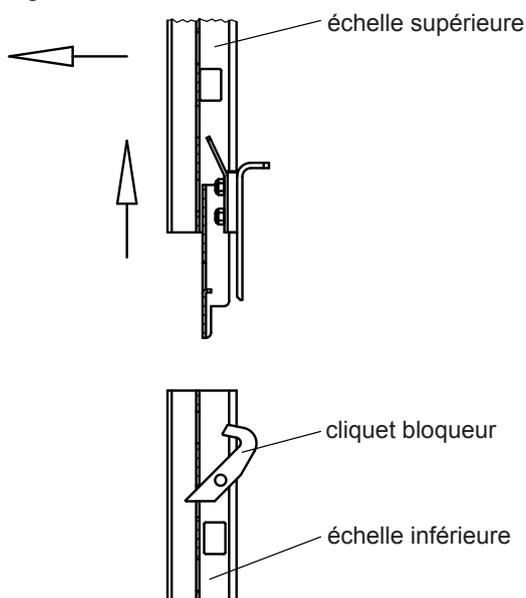


Fig. 21



11. Transport et stockage du système d'échelles antichute

Après l'utilisation du système d'échelle antichute, contrôler si celui-ci peut être réutilisé ou s'il est éventuellement endommagé. Si la ligne de vie verticale est encrassée, nettoyer après utilisation.

Les éléments de l'échelle doivent être stockés au sec et à une température ambiante de -10°C à 40°C. Le transport et le stockage doivent être effectués de manière à ce que les éléments ne soient pas endommagés.

Les fixations restent à demeure sur la structure.

12. Entretien et remise en état

Le système d'échelle antichute doit être contrôlé au moins tous les 12 mois suivant la liste de contrôle.

En cas de présence de défauts pendant l'utilisation ou en cas de chutes, effectuer à nouveau un contrôle avant de réutiliser le système. Les composants endommagés doivent être impérativement remplacés par des pièces d'origine.

13. Commandes de composants

Pour commander les pièces, consulter le catalogue correspondant.

Pour la commande, adressez-vous à un spécialiste agréé ou à un membre du groupe international Tractel (cf. dernière page).

Système AL2 MOBIL	Lieu de la mise en place	Date de montage



Le contrôle de la ligne de vie verticale doit être réalisé par un expert avant la mise en service et au moins une fois par an à l'aide de ce document.

Lors du contrôle, remplir intégralement le formulaire et à signer par l'exécutant	Mise en service	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année
Date de contrôle							
Nom de l'expert							

Contrôle visuel

Tous les éléments de l'échelle

Rail central, montants latéraux, barreaux ne sont pas déformés							
Intérieur de la cavité du rail n'est pas encrassée							
Blocage fixe en place en haut							
Tous les cliquets bloqueurs en place en haut							
Toutes les jonctions connectrices et curseurs en place en bas							

Fixations

Bons intervalles entre les fixations							
Fixations complètes							
Goujons de maintien en place							

Contrôle du fonctionnement

Monter le système d'échelle antichute suivant la notice de montage et d'utilisation, tout en contrôlant les points suivants :

Tous les éléments de l'échelle

Fonctionnement du cliquet et du curseur, cliquet s'enclenche							
Blocage fixe en haut							

Fixations

Goujons de maintien tournent librement							
Et ne s'enlèvent pas							



www.tractel.com



F TRACTEL S.A.S.

RN 19 Saint-Hilaire-sous-Romilly • B.P. 38
10102 Romilly-sur-Seine
Tel. +33 / 3 / 25.21.07.00 • Fax +33 / 3 / 25.21.07.11

L TRACTEL Secalt S.A.

3, Rue du Fort Dumoulin • B.P. 1113
10111 Luxembourg
Tel. +352 / 43.42.421 • Fax +352 / 43.42.42.200

D TRACTEL Greifzug GmbH

Scheidtbachstr. 19-21 • 51469 Bergisch Gladbach
Postfach 20 04 40 • 51434 Bergisch Gladbach
Tel. +49 / 2202 / 1004-0 • Fax +49 / 2202 / 1004-70

GB TRACTEL UK Ltd.

Old Lane, Halfway
Sheffield S20 3GA
Tel. +44 / 114 / 248.22.66 • Fax +44 / 114 / 247.33.50

E TRACTEL Ibérica S.A.

Carretera del Medio 265
08907 L'Hospitalet (Barcelona)
Tel. +34 / 93 / 335.11.00 • Fax +34 / 93 / 336.39.16

L TRACTEL Benelux B.V.

B Paardeweide 38
4824 EH Breda
DK Tel. +31 / 76 / 543.51.35
NL Fax +31 / 76 / 543.51.36

P LUSOTRACTEL LDA

Alto do Outeiro Armazém 1 Trajouce
2785-086 S. Domingos de Rana
Tel. +351 / 21 / 444.20.50 • Fax +351 / 21 / 445.19.24

USA TRACTEL Inc.

51, Morgan Dr.
Norwood MA 02062
Tel. +1 / 781 / 401.32.88 • Fax +1 / 781 / 826.36.42

I TRACTEL Italiana S.p.A.

Viale Europa 50
20093 Cologno Monzese (MI)
Tel. +39 / 02 / 254.47.86 • Fax +39 / 02 / 254.71.39

PL TRACTEL Polska Sp. z o.o.

ul. Bylawska 82
04-993 Warszawa
Poland
Tel. +48 22 300 12 31 • Fax +48 22 300 15 59

CDN TRACTEL Ltd.

1615 Warden Avenue Scarborough
Ontario M1R 2T3
Tel. +1 / 416 / 298.88.22 • Fax +1 / 416 / 298.10.53

SGP TRACTEL Singapore Plc.

50 Woodlands Industrial Parc E
Singapore 757824
Tel. +65 / 757 / 3113 • Fax +65 / 757 / 3003

UAE Secalt S.A. (Dubai Branch)
Middle East

P.O. Box 25768
Dubai / United Arab Emirates
Tel. +971 / 4 / 343.07.03 • Fax +971 / 4 / 343.07.12

CN TRACTEL China

Secalt Tractel Mechanical Equip. Tech. Co. Ltd.
Unit A09
399 Cai Lun Road
Zhangjiang
Hi-Tech Park
SHANGHAI 201203
T : 86 21 632 25 570 - Fax : 86 21 535 30 982

RUS TRACTEL RUSSIA O.O.O

ul. Petrovka, 27
Moscow
107031 Russia
T : +7 495 989 5135 – Fax : +7 495 589 3932

Notice de montage et d'utilisation



Cette notice doit être tenue constamment à portée de main du personnel chargé de l'intervention. Nous tenons d'autres exemplaires à votre disposition.

Informations concernant cette notice

Date de rédaction

deuxième édition : 03.2013

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété industrielle pour cette notice appartiennent au groupe TRACTEL.

Adresse du fabricant

TRACTEL Greifzug GmbH
Scheidtbachstraße 19-21
51469 Bergisch Gladbach / Allemagne
Postfach 20 04 40
51434 Bergisch Gladbach / Allemagne
Téléphone : +49 (22 02) 10 04-0
Télécopie : +49 (22 02) 10 04-50 + 70

Sommaire

1. Définitions et symboles utilisés

1.1 Définitions	3
1.2 Symboles utilisés	3
1.3 Consignes de sécurité.....	4

2. Présentation

2.1 État et constituants d'une livraison.....	5
2.1.1 État de livraison	5
2.1.2 Volume de livraison	5
2.1.3 Documentation	5
2.2 Description du produit.....	5
2.2.1 Utilisation normale.....	5
2.2.2 Fonctionnement	5
2.2.3 Limites du système	6
2.3 Réglementations et prescriptions	6
2.3.1 Mise en service	6
2.3.2 Entretien et contrôle	6
2.3.3 Prescriptions légales	6

3. Composants du système

3.1 Vue du système	7
3.1.1 Vue du système installé sur un poteau rond	7
3.2 Composants.....	8
3.2.1 Éléments d'échelle	8
3.2.2 Éléments de fixation.....	8
3.3 Caractéristiques techniques et poids	9
3.4 Coulisseaus AL-D et Grip.....	9

4. Autres accessoires

4.1 Équipements de protection individuelle contre les risque de chutes	9
--	---

5. Liste de contrôle

.....	9
-------	---

6. Installation et entretien

6.1 Indications importantes pour le montage du système AL2 MOBIL-F.....	9
6.2 Outillage et matériel nécessaires	9
6.3 Contrôle de la livraison	9
6.4 Mise en place d'une installation	10
6.4.1 Monter l'élément de fixation sur l'échelle.....	10
6.4.2 Déplacer l'élément de fixation.....	10
6.4.3 Décaler l'élément de fixation	10
6.4.4 Mise en place de l'élément inférieur	10
6.4.5 Mise en place de l'élément intermédiaire	11
6.4.6 Mise en place de l'élément supérieur	11
6.5 Contrôle avant la première mise en service	12

7. Utilisation

8. Sauvetage.....

9. Utilisation conforme, non-conformes et managements

9.1 Utilisation conforme.....	12
9.2 Utilisations non-conformes et managements prévisibles.....	12

10. Démontage du système d'échelles

11. Transport et stockage du système

12. Entretien et remise en état

13. Commandes de composants.....

14. Annexe : Liste de contrôle.....

Déclaration de conformité	15
---------------------------------	----

1. Définitions et symboles utilisés

1.1 Définitions

Les termes dans cette notice et leurs significations:

- «Ligne de vie verticale»: Equipement de sécurité comprenant les éléments d'échelle et composants du système
- «Expert»: **Personne qualifiée** qui sur la base de sa formation technique et de son expérience, possède des connaissances suffisantes dans le domaine des installations d'ancrage et qui est familiarisée avec la réglementation nationale correspondante en matière de sécurité du travail, les prescriptions de prévention des accidents, les directives et les réglementations générales d'autres pays membres de l'Union Européenne, de manière à pouvoir évaluer l'état technique et l'utilisation conforme des installations concernées
- «Utilisateur»: Personne ou département responsable de l'utilisation du produit pour laquelle il est prévu
- «Monteur»: Personne ou service responsable du montage des éléments jusqu'à la mise en service, du démontage et du transport pour le stockage.
- «EPI»: Équipements de protection individuelle tels que par ex. chaussures de sécurité, gants etc...
- «EPI contre les risques de chutes»: Équipements de protection individuelle contre les chutes tels que par ex. harnais de sécurité, longes de sécurité etc...

1.2 Symboles utilisés

Dans cette notice, les symboles suivants signifient :

Symbole	Mot de signalisation	Signification	Domages possibles en cas de non-observation
INDICATIONS DE SÉCURITÉ			
	Danger	Grave danger imminent ou éventuel:	Mort, blessures graves ou légères !
	Attention	Situation éventuellement dangereuse:	Dégats matériels sur l'équipement ou son environnement
CONSIGNES			
	Aucun	Indication pour la consignation / documentation par écrit	Aucun
	Aucun	Consigne pour le port obligatoire de l'équipements de protection individuelle contre les risques de chutes (EPI)	Mort, blessures graves ou légères !
	Aucun	Consigne de lecture de la documentation	Mort, blessures graves ou légères !
Autres consignes			
	Important	Important ! Conseils pratiques et utiles pour optimiser le travail	Aucun

1.3 Consignes de sécurité



Danger

Mort, blessures graves ou légères, en cas de manipulation non conforme

□ Suivez toutes les instructions de cette notice

- a) Uniquement les personnes averties doivent être chargées du montage et/ou de l'utilisation de la ligne de vie verticale et de sa fixation. Ces personnes doivent être chargées par l'entrepreneur pour effectuer les dits travaux par l'entrepreneur.
- b) Le personnel chargé des travaux doit être de 18 ans et en bonne santé. Il doit avoir pris connaissance et compris les directives de prévention contre les accidents ainsi que cette notice. Il sera instruit et formé dans l'utilisation des EPI contre les risques de chute utilisés. 
- c) Un exemplaire de la notice de montage et d'utilisation sera remis et toujours accessible au personnel chargé du travail avec l'équipement en question.
- d) Si plus d'une personne est chargée du travail en question, l'entrepreneur nommera un responsable de l'exécution ayant pouvoir d'injonction.
- e) **Pendant l'utilisation toutes les personnes utiliseront la ligne de vie verticale, en portant un EPI contre risques de chutes**, relié au coulisseau antichute. 
- f) Pour réagir en cas d'urgences pendant les activités, le port de moyen de télécommunication, par ex. téléphone portable, est indispensable.
- g) Utiliser les lignes de vie verticales et coulisseaux uniquement dans un parfait état.
- h) Avant de commencer le montage et/ou l'utilisation, contrôler l'intégralité et le bon état de la livraison.
- i) L'opérateur doit être de par son état physique et mental en mesure de pouvoir effectuer des travaux en hauteur.
- j) Avant le montage et/ou l'utilisation il doit être garantie que la structure recevant l'installation offre une résistance suffisante.
- k) Si, **pendant l'intervention**, des défauts ou des altérations apparaissent ou surviennent des circonstances allant à l'encontre des mesures de **sécurité** :
- interrompre immédiatement les travaux** et informer le responsable de chantier ou l'entrepreneur !
- l) La mise en service de composants endommagés est interdite et doivent être substitués.
- m) Suite à une remise en état d'éléments majeurs ou substitution de composants **un expert devra constater et confirmer la sécurité de fonctionnement de l'installation avant la remise en service.**
- n) Avec l'utilisation d'éléments autres que ceux d'origine du fabricant expire la garantie du constructeur, ainsi que la certification CE.
- o) Des changements, compléments ou modifications de composants sans autorisation écrite du fabricant sont interdits.
- p) Pour tous les préjudices résultants du non respect des points susmentionnés, le fabricant se dégage de toute responsabilité.
- q) Le montage et la mise en service sont interdits par vent fort ou présence de rafales de vent.
- r) Nous recommandons de limiter l'utilisation des systèmes en question à une hauteur maximum de 12m. Au-delà, leur maniabilité est limitée.
- s) En cas de gel important ou formation de glace rapide, le montage et l'utilisation sont interdits.

Fig. 1 Échelle inférieure

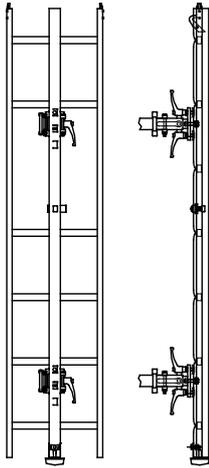


Fig. 2 Échelle intermédiaire

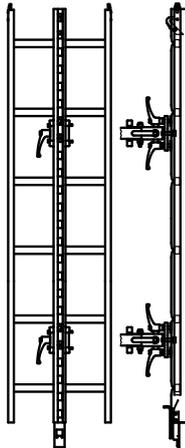


Fig. 3 Échelle supérieure

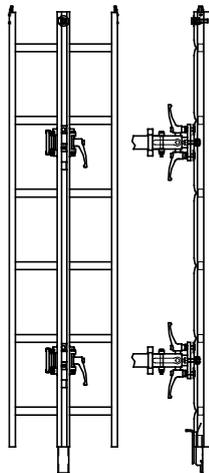


Fig. 4 Élément de fixation



2. Présentation

2.1 État et constituants d'une livraison

2.1.1 État de livraison

Les cliquets bloqueurs, curseurs, embases d'appui ou blocages ouvrables sont prémontés sur les éléments d'échelle. Les éléments de fixation sont livrés sous forme d'unité prémontée, et doivent être fixés sur les éléments de l'échelle avant l'utilisation.

2.1.2 Volume de livraison

Suivant la configuration de l'échelle commandée, la livraison comprend :

- Échelle inférieure (Fig. 1)
- Échelle intermédiaire (Fig. 2)
- Échelle supérieure (Fig. 3)
- Élément de fixation (2 par élément d'échelle) (Fig. 4)

2.1.3 Documentation

Les documents suivants sont fournis à la livraison avec la ligne de vie verticale:

- Notice de montage et d'utilisation avec la liste de contrôles
- Déclaration de conformité

2.2 Description du produit

2.2.1 Utilisation normale

Le système antichute FABATM AL2 MOBIL-F a été développé pour monter sur des poteaux ronds tout en se protégeant contre les risques chutes.

Il peut être transporté et monté sur place sur les mâts.

2.2.2 Fonctionnement

Le système AL2 MOBIL-F est composé de différents éléments d'échelle, de conception similaire aux éléments d'échelles du système AL2 «standard». Les éléments d'échelle sont munis d'éléments de fixation directement fixés sur le profilé central, équipés de sangles de serrage avec cliquet intégré. Cela une flexibilité d'utilisation sur des poteaux avec différents diamètres, sans devoir munir ceux-ci de fixations à demeure. Chaque élément d'échelle est équipé selon la version (inférieure, intermédiaire ou supérieure), d'un cliquet bloqueur ou d'un blocage fixe en haut ou d'une jonction connectrice en bas, ainsi que d'une embase d'appui pour sur l'élément inférieur.

Les éléments d'échelle sont directement appliqués sur site sur le poteau et fixés sur celui-ci par l'intermédiaire des sangles serrées à l'aide du cliquet intégré.

2.2.3 Limites du système

La ligne de vie verticale FABATM AL2 MOBIL-F est étudiée exclusivement pour la protection contre les chutes des utilisateurs qui montent à la verticale sur des poteaux ronds. Le transport et la montée de charges dans la ligne de vie verticale sont interdits. Elle peut être utilisée sur des poteaux d'un diamètre minimum de 88 mm et également sur des poteaux composés de segment à diamètre différents. Ceci est applicable sur des structures présentant une variation de diamètre maximum de 130mm.

Nous recommandons d'utiliser le système FABATM AL2 MOBIL-F jusqu'à une hauteur maximum de 12 m. Au-delà, sa maniabilité est limitée.

2.3 Réglementations et prescriptions

2.3.1 Mise en service

Le système FABATM AL2 MOBIL-F doit être contrôlé et validé après un montage conforme. Les résultats du contrôle doivent être notés dans la liste de contrôle en annexe.

En outre, les dispositions et les réglementations légales mentionnées sous 2.3.3. sont valables. Si existantes, respecter également les réglementations et prescriptions nationales en vigueur.

2.3.2 Entretien et contrôle

L'entretien et les réparations ne peuvent être effectués que par une société du groupe TRACTEL. Les contrôles périodiques doivent être réalisés par un expert. Les résultats du contrôle doivent être notés dans la liste de contrôle en annexe (cf. Définitions et Chapitre 12).

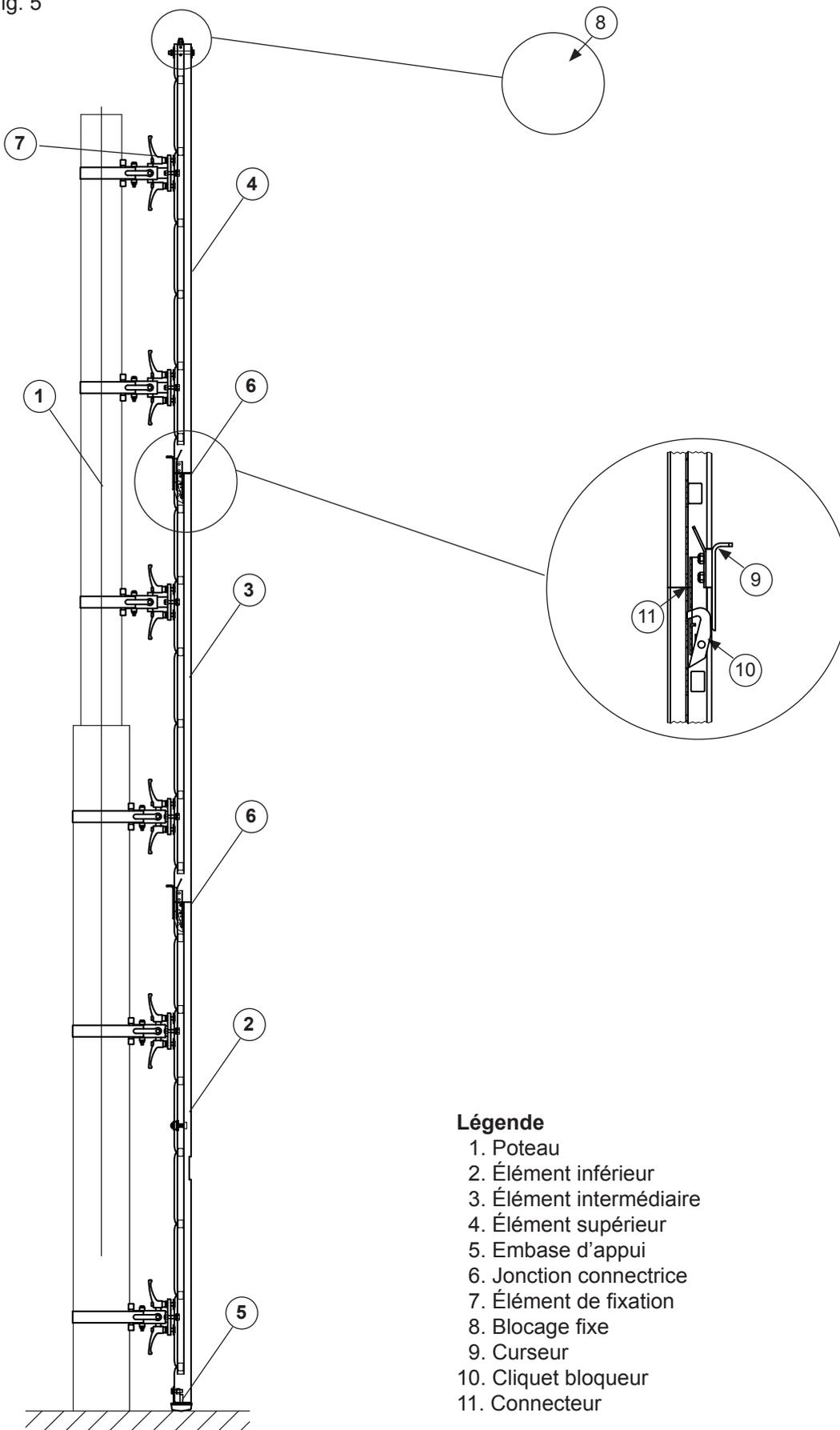
2.3.3 Prescriptions légales

CEE 89/686	Directive du Conseil pour les équipements de protection individuelle
EN 353-1	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Antichutes mobiles incluant le support d'assurage rigide
EN 354	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Longes
EN 355	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Absorbeurs d'énergie
EN 358	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Systèmes de maintien au travail
EN 361	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Harnais d'antichute
EN 362	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Connecteurs
EN 363	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Systèmes d'arrêt des chutes
EN 364	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Méthodes d'essai
EN 365	Equipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage

3. Composants du système

3.1 Vue du système installé sur un poteau rond

Fig. 5



Légende

1. Poteau
2. Élément inférieur
3. Élément intermédiaire
4. Élément supérieur
5. Embase d'appui
6. Jonction connectrice
7. Élément de fixation
8. Blocage fixe
9. Curseur
10. Cliquet bloqueur
11. Connecteur

Fig. 6

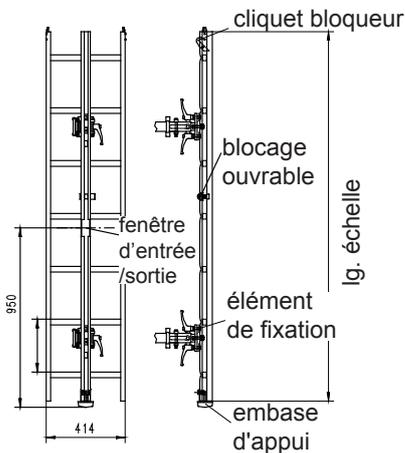


Fig. 7

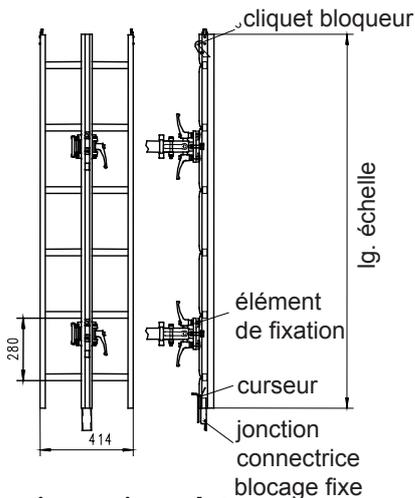


Fig. 8

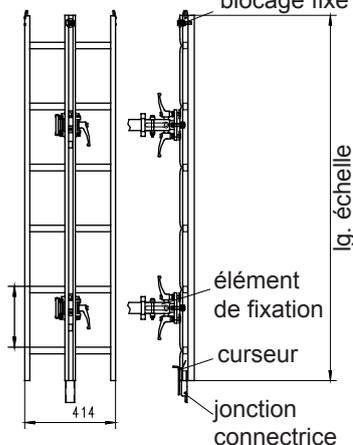
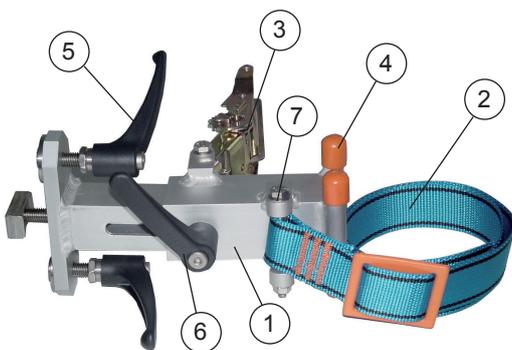


Fig. 9



3.2 Composants

3.2.1 Éléments d'échelle

a) Version inférieure (Fig. 6) :

- Longueur 1960 mm
- Extrémité inférieure avec embase d'appui pour positionner et soutenir l'échelle au niveau du sol.
- Avec fenêtre d'entrée/sortie et blocage ouvrable pour les coulisseaux AL-D ou Grip
- Extrémité supérieure avec cliquet bloqueur à verrouillage automatique

Matériau : Aluminium

Poids : 11,5 kg

b) Version intermédiaire (Fig. 7) :

- Longueur 1680 mm ou 1960 mm
- Extrémité inférieure avec connecteur et curseur, dans lequel le cliquet bloqueur vient s'enclencher
- Extrémité supérieure avec cliquet bloqueur à verrouillage automatique

Matériau : Aluminium

Poids: Longueur 1680 mm: 10,5 kg

Longueur 1960 mm 11,5 kg

c) Version supérieure (Fig. 8) :

- Longueur 1680 mm ou 1960 mm
- Extrémité inférieure avec connecteur et curseur, dans lequel le cliquet vient s'enclencher
- Extrémité supérieure avec blocage fixe

Matériau : Aluminium

Poids : Longueur 1 680 mm : 10,5 kg

Longueur 1 960 mm : 11,5 kg

3.2.2 Eléments de fixation

Les éléments de fixation (Fig. 9) doivent être fixés au dos des éléments d'échelle (2 par élément d'échelle), et permettent de les fixer avec les sangles sur le poteau.

Matériau :

Poids : 2,2 kg.

Composants

Fixation (1)

Sangle (2)

Cliquet (3)

Capuchon (4)

Lever de blocage sur le profilé central(5)

Lever de blocage avec boulon pour réglage en profondeur (6)

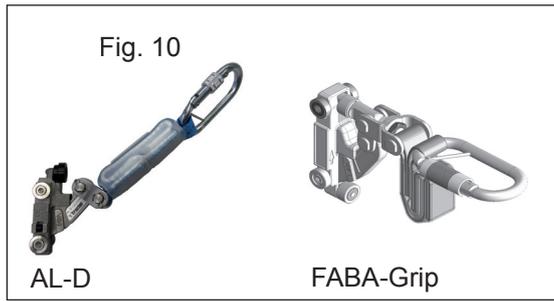
Écrou à six pans M8 avec élément de blocage pour la sangle (7)

3.3 Caractéristiques techniques et poids

Les caractéristiques techniques et les poids sont indiqués dans la documentation des différents composants.

3.4 Produits faisant partie du système

3.4.1 Coulisseau AL-D ou Grip



Les coulisseaux AL-D ou Grip (Fig. 10) doivent être introduits en bas dans la première échelle montée. Ils servent à sécuriser les personnes. Par coulisseau doit être sécurisé uniquement une seule personne équipée de son EPI contre les risques de chute. Deux personnes au maximum peuvent être sécurisées simultanément dans une même installation du système avec leurs coulisseaux respectifs. Le coulisseau accompagne l'utilisateur sur toute la distance, en le suivant automatiquement.

4. Autres accessoires

4.1 Équipements de protection individuelle contre les risques de chutes

Toute personne qui se trouve sur la ligne de vie verticale doit être sécurisée en permanence par son équipement de protection individuelle contre les chutes. Cet EPI antichute n'est pas obligatoirement livré avec le système en question. Cependant, il doit être conforme à toutes les normes et réglementations concernées. Cet EPI antichute, prévu pour se sécuriser sur la ligne de vie verticale, doit donner la possibilité à l'utilisateur de se déplacer librement et sans restrictions. Il est autorisé de quitter la ligne de vie verticale uniquement à un endroit où il est sécurisé contre les risques de chutes.

5. Liste de contrôle

Tenir à jour une liste de contrôle avec les indications suivantes:

– Contrôles, entretiens et suppressions des défauts

Cette liste de contrôle se trouve en annexe de cette notice, et doit être conservée par l'exploitant de l'installation.

6. Installation et entretien

6.1 Indications importantes pour le montage du système AL2 MOBIL-F

- La résistance à l'effort de charge doit être certifiée et garantie pour la structure recevant l'installation.
- Le poteau rond doit présenter un diamètre minimum de 88 mm.



– Pendant le montage et le démontage, il est impératif de s'assurer de sa propre sécurité (cf. ci-dessous)

- Les sangles de fixation ne doivent pas être tirées ou serrées sur des objets à bords tranchants.

Équipement de protection individuelle contre les chutes pour monteurs	<ul style="list-style-type: none">– Coulisseau AL-D ou Grip– Harnais de sécurité homologué– Longe de sécurité et système antichute– Longe de maintien– Casque– Gants– Chaussures de sécurité
---	--

6.2 Outillage et matériel nécessaires

Aucun outillage ou matériel spécial est nécessaire pour la mise en place.

6.3 Contrôle de la livraison

Avant le montage, vérifier que la livraison soit complète et conforme au bon de livraison.

Les composants ne doivent pas être déformés ni endommagés. Avant de commencer le montage, vérifier les possibilités d'utilisation et de fonctionnement, en contrôlant l'état et le fonctionnement des pièces mécaniques et des éléments soumis à une action manuelle lors de l'utilisation.

Les composants endommagés ne doivent pas être réparés ni utilisés. Ils doivent être remplacés par des pièces d'origine.

Fig. 11

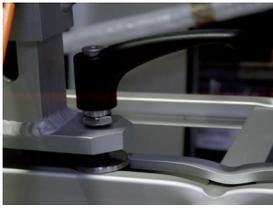


Fig. 12



Fig. 13

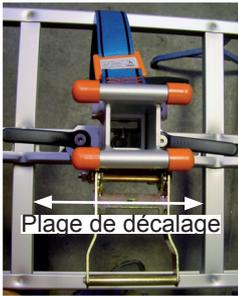


Fig. 14

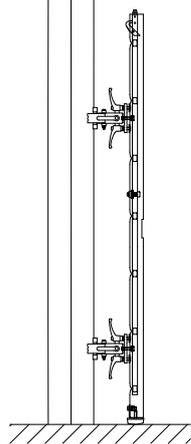


Fig. 15



Fig. 16

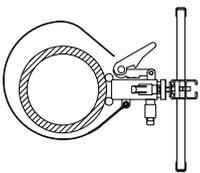


Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19



6.4 Mise en place d'une installation

6.4.1 Monter l'élément de fixation sur l'échelle

1. S'assurer que les éléments de pression soit desserrés.
2. Placer l'élément de fixation tourné à 90° sur le dos de l'échelle (Fig.13).
3. Tourner l'élément de fixation à nouveau de 90° dans l'axe du rail.
4. Serrer les éléments de pression à l'aide des leviers de blocage.

6.4.2 Déplacer l'élément de fixation

1. Desserrer le levier de blocage (Fig. 12).
2. Tourner l'élément de fixation de 90° et l'enlever du rail.
3. Remontage comme au paragraphe 6.4.1.

6.4.3 Décaler l'élément de fixation (Fig. 11)

1. Desserrer les éléments de pression au dos du rail.
2. Décaler / glisser l'élément de fixation entre les deux barreaux.
3. Serrer les éléments de pression avec les leviers de blocage sur la nouvelle position.

6.4.4 Mise en place de l'élément inférieur

1. L'élément d'échelle avec l'embase doit être rapproché au poteau de manière à ce qu'il soit à la verticale et que tous les éléments de fixation soient apposés contre le poteau (Fig.15).
2. Vérifier le positionnement à la verticale.
3. Fixer ensuite l'échelle avec les sangles sur le poteau (Fig. 14).
4. Pour cela, ouvrir le cliquet de la sangle. Faire attention à ce que la fente d'introduction soit dans l'axe du cliquet.
5. Placer l'extrémité de la sangle, la pointe vers le bas dans la fente et serrer. La sangle doit être serrée à plat sur le poteau. veiller à ce que la sangle ne soit pas torsadée.
6. Tenir fermement l'extrémité de la sangle et actionner le levier du cliquet pour tendre la sangle (Fig. 16).
7. Lorsque les deux sangles des éléments de fixation se trouvant sur l'élément d'échelle sont bien tendues et positionnées sur le poteau, replier les cliquets et les laisser pendre librement les sangles derrière l'échelle pour éviter de marcher dessus.

Fig. 20



Fig. 21



A

Fig. 22



Fig. 23

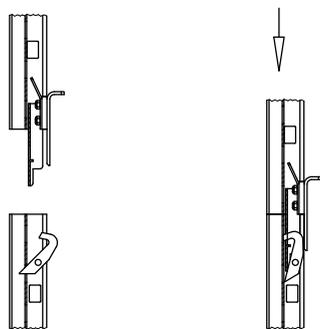


Fig. 24



6.4.5 Mise en place des éléments intermédiaires

1. Fixer le coulisseau AL-D ou Grip à l'œillet avant 'A' de l'EPI antichute. (EPI : équipement de protection individuelle contre les chutes)
2. Introduire le coulisseau déjà fixé sur l'EPI par la fenêtre d'entrée/sortie se trouvant sur l'élément d'échelle inférieur dans le rail de sécurité et le placer au-dessus du blocage ouvrable en actionnant ce dernier pour laisser passer le coulisseau (Fig.17 + 18).
3. Monter sur l'échelle et se sécuriser également sur le poteau à l'aide d'une longe de maintien.
4. Soulever l'élément d'échelle intermédiaire, l'approcher du poteau et enficher sa jonction connectrice sur la partie haute de l'élément d'échelle inférieur déjà positionné (Fig.19).
5. Tendre la première sangle de l'élément d'échelle intermédiaire, comme indiqué au sous 6.4.4 (5-7). Faire attention à ce que l'échelle soit bien à la verticale.
6. Desserrer sa longe de maintien et monter dans la zone pour atteindre le deuxième élément de fixation (Fig.24).
7. Se sécuriser à nouveau avec la longe de maintien et tendre la sangle de l'élément de fixation, comme indiqué sous 6.4.4 (5-7).

Mettre en place les autres éléments d'échelle en répétant l'opération décrite sous 6.4.5.

6.4.6 Mise en place de l'élément supérieur

L'élément d'échelle supérieur s'installe de la même manière que les éléments intermédiaire (voir sous 6.4.5). Faire attention à ce que l'élément d'échelle supérieur utilisé dispose à son extrémité supérieure un blocage fixe.

6.5 Contrôle avant la première mise en service



Documenter par écrit le résultat du contrôle et conserver le document.

Un expert effectuera le contrôle en remplissant le formulaire liste de contrôle.

7. Utilisation

Pour monter sur le système antichute, il faut introduire le coulisseau AL-D ou Grip par en bas dans l'élément inférieur de l'échelle. L'EPI contre les risques de chutes porté et habillé conformément aux réglementations par l'opérateur, doit être connecté directement sur le coulisseau. Après cette opération l'utilisateur est en mesure de monter sur le système d'échelle tout en étant protégé contre les risques de chutes.

Vous trouverez d'autres consignes de sécurité et de mise en œuvre en consultant la notice d'utilisation du coulisseau.

8. Sauvetage

Avant de commencer les travaux, établir un plan de sauvetage. Le plan de sauvetage doit être adapté à la situation de travail concrète, et garantir que les mesures et les moyens mis en œuvre garantissent un sauvetage / évacuation de/des victimes dans les 15 minutes. Au delà de cette durée, la/les personnes sont en danger de mort.

9. Utilisation conforme, non-conformes et managements

9.1 Utilisation conforme

Le système en question est conforme au niveau technique, ainsi qu'avec les consignes de sécurité en vigueur au moment de sa mise en circulation dans le cadre d'une utilisation conforme. Au niveau de la conception du système, il n'a pas été possible d'éviter toute utilisation non-conforme prévisible ou dangers résiduels, sans limiter sa fonctionnalité conforme par rapport à l'utilisation pour laquelle il a été prévu.

La communication de dangers se fait par la présence d'avertissements directement appliqués sur le système ou composants et/ou dans la documentation technique.

Le système d'échelle antichute doit être utilisé suivant les prescriptions de la documentation technique. Toutes utilisations non conformes à l'emploi prévu et toutes activités avec le système d'échelle antichute, non décrites dans cette notice, présentent une infraction d'utilisation interdite et se trouvent en dehors des limites légales de responsabilité du fabricant.

Lors du montage et du démontage, ainsi que durant l'utilisation, la présence d'au moins deux personnes sur site doit être garantie.

9.2 Utilisations non-conformes et managements prévisibles

Si le système d'échelle antichute est utilisé conformément aux indications de la documentation technique, sa sécurité est assurée. Toute utilisation non-conforme peut porter atteinte cette sécurité et est interdite:

- Ne jamais sécuriser plus de 2 personnes simultanément sur un même système d'échelle antichute.
- Ne jamais utiliser un autre antichute ou élément semblable à le coulisseau original FABA™ AL-D ou Grip dans le système antichute.
- Ne jamais tester l'ensemble du système antichute par une chute volontaire.
- Ne jamais essayer de forcer le passage du coulisseau au niveau d'un obstacle se trouvant dans le rail.
- Ne jamais utiliser des éléments d'échelle dont le dernier contrôle périodique remonte à plus de 12 mois. (date du dernier contrôle).
- Le système d'échelle antichute FABA™ ne doit être utilisé que pour un montage d'échelle du bas vers le haut.

10. Démontage du système d'échelles

Fig. 25



Fig. 26

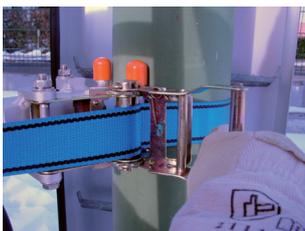
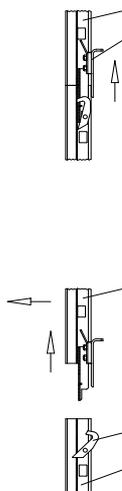


Fig. 27



Fig. 28



Le démontage se fait toujours du haut vers le bas.

1. Monter jusqu'à l'élément supérieur de l'échelle. L'utilisateur doit ensuite également se sécuriser à l'aide d'une longe de maintien.
2. Desserrer la sangle de l'élément de fixation supérieur. Pour cela ouvrir le cliquet et tirer le levier dans la poignée du cliquet. Tirer / déloger ensuite la sangle du cliquet (Fig. 21).
3. Descendre plus bas, jusqu'à ce que le coulisseau se trouve au niveau en dessous du cliquet bloqueur de l'élément d'échelle en dessous.
4. Desserrer la sangle de l'élément de fixation inférieur de l'échelle supérieure. Pousser le curseur de l'élément d'échelle supérieur vers le haut. La jonction connectrice de l'échelle supérieure peut être délogée. Simultanément sur l'élément d'échelle en dessous, le cliquet bloqueur condamne à nouveau la sortie involontaire du coulisseau dans la zone de jonction.
5. Retirer / enlever l'échelle supérieure (Fig. 22).
6. Démontez les autres éléments d'échelle comme indiqué sous 1-5.
7. Arrivé au sol et au niveau de l'élément d'échelle inférieur, s'assurer d'une bonne stabilité, déconnecter le coulisseau de l'EPI contre les risques de chutes et l'extraire du rail de sécurité.
8. Ensuite, desserrer les sangles des éléments de fixation, et enlever / retirer l'élément d'échelle avec embase d'appui du poteau.



Pendant toute la durée du démontage, il est impératif de s'assurer par un moyen de sécurité supplémentaire directement sur le poteau.

11. Transport et stockage du système

Après l'utilisation du système d'échelle antichute, contrôler si celui-ci peut être réutilisé ou s'il est éventuellement endommagé. Si la ligne de vie verticale est encrassée, nettoyer après utilisation.

Les éléments de l'échelle doivent être stockés au sec et à une température ambiante de -10°C à 40°C. Le transport et le stockage doivent être effectués de manière à ce que les éléments ne soient pas endommagés. Les sangles ne doivent pas rentrer en contact avec des fluides ou matières agressives (acides, peintures, feu, chaleur etc...). Si les sangles ont été en contact avec de telles substances, contrôler et si nécessaire les changer (uniquement par le fabricant).

12. Entretien et remise en état

Le système d'échelle antichute doit être contrôlé au moins tous les 12 mois suivant la liste de contrôle.

En cas de présence de défauts pendant l'utilisation ou en cas d'un ratapage chutes, effectuer à nouveau un contrôle avant de réutiliser le système. Les composants endommagés doivent être impérativement remplacés par des pièces d'origine.

13. Commandes de composants

Pour commander des composants, consulter le catalogue correspondant.

Pour la commande, adressez-vous à un spécialiste agréé ou à un membre du groupe international Tractel (cf. dernière page).

Système AL2 MOBIL-F	Lieu de la mise en place	Date de montage



Le contrôle de la ligne de vie verticale doit être réalisé par un expert avant la mise en service et au moins une fois par an à l'aide de ce document.

Lors du contrôle, remplir intégralement le formulaire et faire signer par l'exécutant	Mise en service	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année	6 ^{ème} année
Date du contrôle							
Nom de l'expert							

Contrôle visuel

Tous les éléments d'échelle

Rail, montant latéral, barreaux ne sont pas déformés							
Intérieur de la cavité du rail n'est pas encrassée							
Blocage fixe en place en haut							
Blocage ouvrable en place sur l'élément d'échelle inférieure							
Embase d'appui en place sur l'échelle inférieure, n'est pas endommagé							
Tous les cliquets bloqueur en place en haut (sur tous les éléments intermédiaires et inférieurs)							
Toutes les jonctions connectrices et curseurs en place en bas (sur tous les éléments intermédiaires et inférieurs)							

Éléments de fixation

Sangle n'est pas endommagée							
Présence du marquage sur la sangle							
Cliquet non endommagé et complet							

Contrôle du fonctionnement

Monter le système d'échelle antichute suivant la notice de montage et d'utilisation, tout en contrôlant les points suivants:

Tous les éléments de l'échelle

Blocage ouvrable en bas fonctionne							
Fonctionnement du cliquet et du curseur, cliquet s'enclenche							
Blocage fixe en haut							

Éléments de fixation

bien fixés sur l'échelle							
Bon fonctionnement du cliquet et sangle présente sur chaque fixation							





www.tractel.com



F **TRACTEL S.A.S.**
RN 19 Saint-Hilaire-sous-Romilly • B.P. 38
10102 Romilly-sur-Seine
Tel. +33 / 3 / 25.21.07.00 • Fax +33 / 3 / 25.21.07.11

L **TRACTEL Secalt S.A.**
3, Rue du Fort Dumoulin • B.P. 1113
1011 Luxembourg
Tel. +352 / 43.42.421 • Fax +352 / 43.42.42.200

D **TRACTEL Greifzug GmbH**
Scheidtbachstr. 19-21 • 51469 Bergisch Gladbach
Postfach 20 04 40 • 51434 Bergisch Gladbach
Tel. +49 / 2202 / 1004-0 • Fax +49 / 2202 / 1004-70

GB **TRACTEL UK Ltd.**
Old Lane, Halfway
Sheffield S20 3GA
Tel. +44 / 114 / 248.22.66 • Fax +44 / 114 / 247.33.50

E **TRACTEL Ibérica S.A.**
Carretera del Medio 265
08907 L'Hospitalet (Barcelona)
Tel. +34 / 93 / 335.11.00 • Fax +34 / 93 / 336.39.16

L **TRACTEL Benelux B.V.**
B Paardeweide 38
4824 EH Breda
DK Tel. +31 / 76 / 543.51.35
NL Fax +31 / 76 / 543.51.36

P **LUSOTRACTEL LDA**
Alto do Outeiro Armazém 1 Trajouce
2785-086 S. Domingos de Rana
Tel. +351 / 21 / 444.20.50 • Fax +351 / 21 / 445.19.24

USA **TRACTEL Inc.**
51, Morgan Dr.
Norwood MA 02062
Tel. +1 / 781 / 401.32.88 • Fax +1 / 781 / 826.36.42

I **TRACTEL Italiana S.p.A.**
Viale Europa 50
20093 Cologno Monzese (MI)
Tel. +39 / 02 / 254.47.86 • Fax +39 / 02 / 254.71.39

PL **TRACTEL Polska Sp. z o.o.**
ul. Bysławska 82
04-993 Warszawa
Poland
Tel. +48 22 300 12 31 • Fax +48 22 300 15 59

CDN **TRACTEL Ltd.**
1615 Warden Avenue Scarborough
Ontario M1R 2T3
Tel. +1 / 416 / 298.88.22 • Fax +1 / 416 / 298.10.53

SGP **TRACTEL Singapore Plc.**
50 Woodlands Industrial Parc E
Singapore 757824
Tel. +65 / 757 / 3113 • Fax +65 / 757 / 3003

UAE **Secalt S.A. (Dubai Branch) Middle East**
P.O. Box 25768
Dubai / United Arab Emirates
Tel. +971 / 4 / 343.07.03 • Fax +971 / 4 / 343.07.12

CN **TRACTEL China**
Secalt Tractel Mechanical Equip. Tech. Co. Ltd.
Unit A09
399 Cai Lun Road
Zhangjiang
Hi-Tech Park
SHANGHAI 201203
T : 86 21 632 25 570 - Fax : 86 21 535 30 982

RUS **TRACTEL RUSSIA O.O.O**
ul. Petrovka, 27
Moscow
107031 Russia
T : +7 495 989 5135 – Fax : +7 495 589 3932